

NOTE D'ORGANISATION

8^e CRITÉRIUM DE VOILE J80

LIGUE OUEST

Dimanche 21 Juin 2026

Lorient (Morbihan)

Référence : Convention avec la
Fédération Française de Voile en
date du 16 septembre 2021

Annexe 1 - Plan d'accès

Annexe 2 - Le développement
durable pendant une manifestation

Annexe 3 : Valorisation des
manifestations

Frais d'inscription : 30 euros par
bateau.

Licence FCD : 2025-2026

Date limite d'inscription :
19/06/2026

Le 8^e critérium de voile monotype habitable J80 de la ligue Ouest aura lieu le dimanche 21 Juin 2026 à Lorient avec le concours du Club Nautique Marine Lorient.

Ce 8^e critérium ligue Ouest de la FCD se déroulera durant la « Coupe de l'Amiral » sur lequel un classement ligue Ouest sera extrait. Les clubs FCD concourent à la fois pour le classement FFVoile et ligue Ouest pendant cette compétition.

La pratique de la voile étant soumise aux aléas météo, l'organisateur se réserve le droit d'annuler le critérium.

2 ORGANISATION TECHNIQUE

2.1 Club Organisateur

Club Nautique Marine Lorient.

2.2 Conseiller technique « Voile Lorient »

Simon PONTVIANNE

2.3 Jury technique

Afin de contrôler la régularité de l'épreuve un jury technique est composée par la FFV qui organise cette épreuve.

2.4 Responsable

Morgane DJENANE - 02 97 12 41 26 - secretariat.clubnautique@cmml.fr

2.5 Représentant Ligue Ouest

Anne-Marie CADO : 06 99 63 87 51

2.6 Conditions de participation

Aucun compétiteur n'est admis à s'inscrire et à participer au critérium s'il n'est pas en possession de la licence de la FCD 2025-2026 et FFV 2026.

Le rachat de franchise est fortement conseillé à prendre auprès de votre espace personnel.

En cas de non-présentation de ces documents, la participation au championnat est refusée et ne donne droit à aucun remboursement d'inscription.

Les participants se conformeront à la note d'organisation de la coupe de l'Amiral 2026, ainsi qu'au règlement permanent et à l'avis de course.

2.7 Grutages des bateaux J80

Le Club Nautique Marine Lorient assurera les grutages des bateaux.

La mise à l'eau se fera le samedi 20 juin 10h00 à 12h00.

La mise à terre se fera à la fin de la régates.

2.8 Équipage

L'équipage est composé de 3 licenciés minimum à bord, dont le chef de bord.

Un émetteur/récepteur VHF est obligatoire pour chaque équipage. Le J80 devra avoir à bord tous les équipements de sécurité nécessaires à la navigation.

Chaque concurrent devra venir obligatoirement avec son équipement individuel de flottabilité.

3 DISPOSITIONS LOGISTIQUES

3.1 Accueil

Vérifier et/ou demander les autorisations d'accès sur la base des commandos fusiliers marins pour les participants.

Instructions à donner pour faciliter les démarches administratives des compétiteurs.

À partir de 8h00 à la Marina du commando PONCHARDIER de la BASEFUSCO.

Horaires :

Samedi 20 juin de 10h00 à 12h00 pour les mises à l'eau.

Dimanche 21 juin 2026, de 08h00 à 09h00.

- Remise des instructions de courses.
- Confirmation de la composition effective de l'équipage.
- Briefing pour la zone de navigation.

En dérogation des règles de classes J80 il n'y aura pas de pesées d'équipage.

Jour de course : Heure du 1er signal d'avertissement 09h30.

3.2 Restauration

Repas du 20 juin non pris en charge.

Petit déjeuner du dimanche 21 juin non pris en charge.

Repas du dimanche 21 juin midi pris en charge.

3.3 Hébergement

Les frais d'hébergement sont à la charge des compétiteurs.

3.4 Récompenses

La remise des prix aura lieu à 18h00 au cercle mixte de la marine à Lorient au 04 rue de la cale Orry 56100 Lorient.

- Équipage 1^{er} : une coupe + 5 médailles.
- Équipage 2^e : 5 médailles.
- Équipage 3^e : 5 médailles.

3.5 Santé

Le soutien santé de la manifestation sera assuré conformément au règlement médical de la FCD (titre II) et organisé pour que les éventuelles victimes soient secourues dans les délais inférieurs (ou au plus égaux) à ceux que supporteraient les accidentés de la voie publique.

Ce soutien santé répondra aux conditions préconisées par :

- La réglementation de la fédération délégataire ;
- La réglementation de droit public ;

- L'autorité d'accueil ;
- Le dirigeant de la ligue et/ou du club responsable de l'événement sportif ou par le conseiller technique sportif, en fonction des possibilités locales et institutionnelles.

En cas d'incident, il sera fait appel au dispositif de secours civil (Pompiers ou SAMU).

4 DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

4.1 Licences et documents

Chaque participant devra être en possession de ses licences FCD 2025-2026 et FFV 2026 pour la compétition.

4.2 Engagement

Le nombre d'équipage n'est pas limité. Un équipage se compose de 3 ou 5 membres au maximum. Âge minimum : 18 ans.

4.3 Droits de participation

30 € par bateau.

4.4 Procédure d'inscription

Via l'application SYGEMA de votre club **avant le vendredi 19 juin 2026**.

Une facture correspondant aux nombres de bateaux sera envoyée aux clubs par le trésorier de la ligue Ouest.

ATTENTION, à l'issue de votre inscription via SYGEMA, prendre contact avec le secrétariat du CNM Lorient pour l'accès sur la base des commandos.

4.5 Financement

Les frais d'organisation seront pris en charge par la Ligue Ouest dans la limite de 15 € par participant licencié FCD. Si les dépenses excèdent l'enveloppe attribuée, les frais restants seront pris en charge par l'organisateur.

Le club organisateur fera parvenir au secrétariat de la Ligue Ouest avec copie au trésorier de la Ligue Ouest tresorier@ligueouest-fcd.fr les différentes factures pour paiement ou remboursement. Les factures devront être libellées à l'ordre de la Ligue Ouest FCD.

4.6 Assurances

La licence FCD couvre les risques dans les conditions du contrat y compris au cours des transports (véhicules inscrits sur SYGEASSUR).

4.7 Fiche bilan activité

La fiche bilan des activités sera adressée aux différents destinataires par le CTS.

4.8 Droit d'image

Tout participant autorise expressément la FCD et ses partenaires à utiliser les images (fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de la manifestation et sur lesquelles il pourrait apparaître), à des fins publicitaires, promotionnelles et d'information concernant les activités de la FCD pour la durée la plus longue prévue par la loi.

Destinataires (par courriel)

- Présidente de la Ligue Ouest.
- Trésorier général de la Ligue.
- Présidents des clubs LO/FCD.
- coordonnateur de pôle.
- Anne-Marie CADO Représentante Ligue.
- Conseiller Technique Sportif voile de la Ligue.

5 DÉVELOPPEMENT DURABLE

Cf. annexe 2

6 VALORISATION DES MANIFESTATIONS

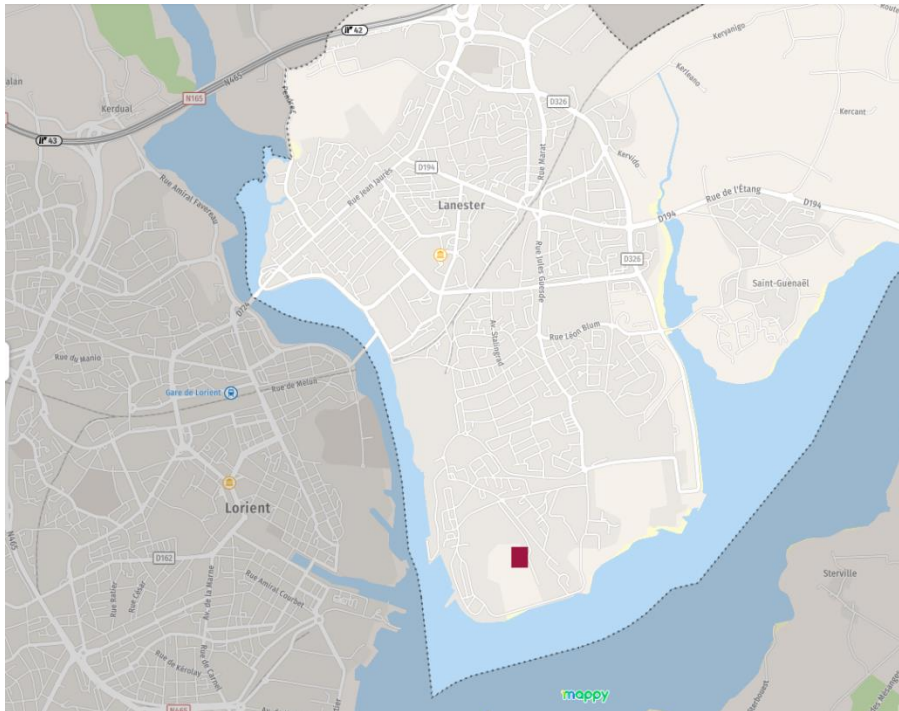
Cf. annexe 3

Angélique GAUTIER
Présidente de la Ligue Ouest

ANNEXE 1 – Plan d'accès

Base des commandos fusiliers marins : BASEFUSCO
Rue Ingénieur General Stoskopf
56600 LANESTER

Marina PONCHARDIER



LE DÉVELOPPEMENT DURABLE PENDANT UNE MANIFESTATION BONNES PRATIQUES ET ÉCO-GESTES



ORGANISATION

- Intégrer au comité d'organisation une personne sensibilisée au développement durable.
- Respecter la réglementation en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.
- Tenir compte des considérations environnementales dans le choix du lieu d'organisation en intégrant la préservation de la faune et de la flore.
- S'assurer de l'accessibilité du site au plus grand nombre et plus particulièrement aux personnes à mobilité réduites.
- Assurer l'accueil et la surveillance des participant-e-s et du public sur les espaces protégés.

COMMUNICATION

- Privilégier le dématérialisé au papier. Utiliser du papier recyclé. Limiter la couleur et choisir le mode « brouillon » des imprimantes quand c'est possible.
- Limiter les transferts de courriers électroniques aux destinataires
- Réaliser la signalétique en matière recyclable et la retirer une fois la manifestation terminée.

TRANSPORTS

- Inciter à l'utilisation des transports collectifs ou au covoiturage pour venir sur le lieu de la rencontre.

RESTAURATION / HÉBERGEMENT

- Privilégier les circuits d'approvisionnement courts.
- Utiliser des ustensiles recyclables (couverts, gobelets,...).
- Prévoir le tri sélectif des déchets.
- Sensibiliser à la consommation d'eau.
- Veiller à la mise à disposition de toilettes + PMR.

VALORISATION DES MANIFESTATIONS LIGUE OUEST FCD PHOTOS & VIDÉOS



POURQUOI ?

Pour faire rayonner nos événements sportifs et culturels, la Ligue Ouest FCD met en avant :

- le travail des bénévoles,
- l'engagement des clubs et sections,
- les performances et moments forts des rencontres.

Les photos et vidéos sont essentielles pour alimenter nos supports régionaux (Vent d'Ouest, newsletter, Facebook, Instagram, YouTube) et les supports nationaux (Infolettre FCD, A Armes Égales, réseaux sociaux).

→ Les photos, vidéos et comptes rendus doivent être transmis à la Ligue Ouest dans la semaine qui suit les événements, 7 jours maximum après la date de clôture.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Clubs :

- Réaliser les prises de vues de leurs équipes lors des championnats.
- Désigner une personne "référente communication" chargée de transmettre les contenus au secrétariat de la Ligue Ouest.

Conseiller(ère)s techniques :

- Fournir les photos/vidéos officielles des rencontres.
- Rédiger un court article (5-10 lignes) précisant : nature de l'événement, date, lieu, participant(e)s et acteur(ice)s clés, les faits marquants (buts, performances, moments décisifs).

Participant(e)s :

- Peuvent partager leurs photos/vidéos.
- Indiquer le nom des personnes à créditer lors de la publication des images.

COMMENT TRANSMETTRE ?

Via un album partagé (ex : Google Photos)

Par lien de téléchargement (ex : France Transfert)

En pièce jointe de mail (ne pas insérer dans un document word)

ADRESSE MAIL : SECRETARIAT@LIGUEOUEST-FCD.FR